

Tarascon : David Collard héberge des Français, il est condamné ; Herrou, lui, a été relaxé

écrit par Christine Tasin | 26 janvier 2019



Voilà une affaire scandaleuse qui dit à quel point nous ne sommes plus maîtres chez nous, à quel point la propriété privée est devenue un vain mot, à quel point nous sommes ligotés par des lois et règlements pointilleux et absurdes, ne prenant pas en considération la vraie vie, venant de technocrates à l'abri dans leurs bunkers bruxellois.

David Collard vient d'être condamné à une amende de 5000 euros, il devra en sus payer 1600 euros à la commune de Cabannes, qui s'est portée partie civile. Il devra également, dans un délai de 9 mois, mettre à la rue les gens qu'il héberge sur son terrain et remettre ce dernier dans son état initial sauf à payer une astreinte de 75 euros par jour !

<https://www.ledauphine.com/faits-divers/2019/01/26/david-collard-condamne>

Les mauvaises langues diront qu'il s'en sort bien puisque le Parquet avait requis la modeste somme de 30 000 euros !

Qu'a-t-il fait de grave ?

Il a autorisé une dizaine de pauvres gens sans abri à s'installer sur son terrain perdu au milieu de nulle part, qui avec une vieille caravane, qui avec un vieux bus transformé en appartement... pour un loyer symbolique de 150 euros mensuels servant à installer des infrastructures comme les sanitaires. David Collard fournit le terrain, l'eau et l'électricité.

Où est le problème, me direz-vous ?

C'est un problème de règlements d'urbanisme... de règles, de règlements, venant de l'UE notamment.

Le terrain où logent ces pauvres gens est inondable, les règles urbanistiques sont quelque peu traitées par-dessous la jambe...

Le Maire de la commune a porté plainte. Il ne veut pas de ça chez lui.

[...]

Cet artisan de 48 ans, propriétaire d'un vaste domaine paumé au milieu de terres agricoles à Cabannes (13), est un personnage. Sorte de fils putatif de Robin des Bois et de Mère Teresa, il est renvoyé devant le tribunal pour avoir transformé en camping social son terrain et une parcelle voisine qu'il loue à un agriculteur. Comme ça, par idéal sûrement mais en se moquant totalement des règles en la matière. Pour la bonne cause explique-t-il, car « on ne peut pas laisser des gens sans logement ». Lui-même est d'ailleurs passé par là.

[...]

Sauf que le maire de Cabannes ne l'entend pas de cette oreille. C'est que cette aventure humaine pleine d'audace se joue au milieu de nulle part, en zone agricole inondable et non constructible. Si une catastrophe devait se produire,

Christian Chasson pourrait se retrouver à son tour devant un tribunal. Il anticipe donc. Dans l'intérêt de la dizaine de familles qui vivent ici, dont il souhaite l'expulsion, et dans le sien.

[...]

David Collard, qui globalement ne conteste pas les infractions qui lui sont reprochées, mène le combat sur un ring qui ne repose pas sur les tables de la loi : « Je suis coupable, mais il y a un problème de logements sociaux dans la commune. La mairie a construit un magnifique pôle culturel mais pas de logements sociaux. »

[...]

<https://www.ledauphine.com/vaucluse/2018/06/29/david-collard-hors-la-loi-pour-la-bonne-cause>

Certes, le Maire joue gros s'il devait y avoir une catastrophe, une inondation par exemple..

Mais c'est bien là que se trouvent les limites de ces entraves à notre libre arbitre, à notre liberté fondamentale.

Qu'un Maire soit responsable s'il donne, sciemment, à un promoteur, une autorisation de construire sur un terrain inondable, je veux bien le concevoir, cela évite les pots de vin et évite en effet des catastrophes.

Mais qu'un propriétaire qui héberge sur son terrain des gens qui, sans lui, dormiraient sur les trottoirs ou sur les rives d'une rivière susceptible de déborder et qui préfèrent le campement improvisé de David Collard, connaissant les risques et les acceptant (c'est la seule chose que la justice aurait dû vérifier !) soit condamné, c'est monstrueux, c'est insupportable.

Et c'est d'autant plus insupportable qu'il y a en France deux poids deux mesures.

Il y a trop d'histoires de squatteurs qui s'installent dans des maisons vides, refusant de les rendre, parce que la loi, au-delà de 48 h d'occupation, ne permet plus à la police d'intervenir pour que l'histoire de David Collard ne fasse pas hurler. Le « Droit au Logement », ce n'est pas pour tout le monde.

Il y a trop de camps et campements de clandestins étrangers qui occupent sans le demander des terrains, à Calais, à la Grande Synthe... et s'y installent durablement, avec des infrastructures, containers, cabanes, tentes, repas... fournis par l'Etat et donc le contribuable pour que l'on puisse accepter le verdict qui touche David Collard.

Et on ne parlera pas de l'exemple de Notre Dame des Landes... Les normes, les règlements, les zones inondables... personne n'a même osé en parler pendant les années d'occupation par des zombies et autres junkies, entre autres.

Il y a eu trop de clandestins introduits en France par Herrou et ses pareils, logés, hébergés... Et Herrou a fini par avoir gain de cause et être relaxé, la Cour de Cassation ayant décidé qu'il n'y avait pas de délit de solidarité et qu'il était interdit de condamner qui aide au séjour irrégulier et donc illégal... Apparemment avec les étrangers tout est permis, avec les Français tout est interdit.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/07/06/coup-detat-il-est-interdit-de-penaliser-laide-au-sejour-irregulier-salaud-de-fabius-herrou-a-gagne/>

Gageons que si les invités de David Collard avaient été des « migrants », il n'aurait pas été condamné, des associations subventionnées se seraient installées sur les lieux pour interdire l'expulsion des sans abris, auraient remué ciel et terre pour

Les gauchos et autres associations droidelhomistes se sont bien gardé d'intervenir et même de paraître dans le dossier

David Collard, c'est donc que les hébergés sont tous des Français d'origine. Démonstration imparable.

J'espère que David Collard qui a l'air d'un homme déterminé pourra faire appel et aller le plus loin possible pour contester ce jugement inique. Même si je ne suis pas sûre qu'il aura un jour raison du monde kafkaïen, bureaucratique, macronien, européen, digne du *Meilleur des Mondes...* qui nous met en coupe réglée.

Sauf à espérer un retournement de situation politique en France, voire en Europe, qui fasse exploser tout cela, et je ne désespère pas de voir ça de mon vivant.